

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Samedi 30 mai 2020 en visio-conférence

Ouverture de la séance à 14h30

Nous remercions l'ensemble des adhérents pour leur compréhension et leur adaptabilité compte tenu du format de cette assemblée générale, en visio-conférence ouverte en raison du CoVid-19.

Le secrétariat de séance est confié à Paul RAILLARD et Manon JEAN, le compte rendu ci-présent étant rédigé par Paul RAILLARD, Manon JEAN, et Thibault JULIEN.

Cette année, l'Assemblée Générale compte 27 participants à la visio-conférence, et 43 pouvoirs ont été laissés par d'autres adhérents.

❖ Rappel de l'ordre du jour

❖ Rappel de l'ordre du jour	1
❖ Bilan moral	3
▪ Le point sur les adhérents	4
▪ Le point sur les enfants	4
▪ Point sur les jeunes à Chypre	6
▪ Artisanat	6
▪ Question sur la sortie des jeunes (que sont-ils devenus ?)	6
❖ Compte rendu des voyages 2019	7
▪ Manon JEAN en tant que Responsable à l'Alliance Française	7
▪ Voyage Alain et Catherine JEAN	7
▪ Voyage de Catherine Cotonat, Alain et Chantal Dubarry	9
❖ Projet 2020	9
▪ Site web	9
▪ Soirée népalaise	9
❖ Bilan financier (voir le rapport ci-joint)	10
▪ Rapport financier	10
▪ Trésorerie et investissement	13
▪ Zoom sur le budget de charges directes et investissements	14
▪ Zoom sur l'aide financière nécessaire, par enfant	14
❖ Temps d'échange et de questions	15
❖ Le point sur les prochains départs	15
▪ Un projet « Scout »	15
▪ Projet d'Alice	15
▪ Autres départs envisagés	16
❖ La crise sanitaire au Népal	16
❖ Date de la prochaine Assemblée Générale	16

Nom	Prénom	Présent à la Visio-Conférence (27)	Pouvoir (43)
BORDES	Any		
BOYER	Cécile		
BOYER	Sophie		
COLLET	Odile		
GERIN	Christiane	Trésorière Adjointe	
GERIN	Didier		
GRANER	Nicolas		
GRANER	Sylvie		
JEAN	Alain	Vice-Président	
JEAN	Catherine		
JEAN	Manon	Secrétaire Adjointe	
JULIEN	Emmanuel		
JULIEN	Hélène	Présidente	
JULIEN	Thibault	Trésorier	
MALLET	Philippe		
PERRIN	Christine		
PERRIN	Jean-Marie		
RAILLARD	Caroline		
RAILLARD	Jean-Jacques		
RAILLARD	Paul	Secrétaire	
SALGE-ALLEAUME	Françoise		
SALLES	Tiana		
SCHUSTER	Martine		
SERPEBOIS-PIERRE	Jocelyne		
(SERPEBOIS) PIERRE	Fabrice		
SOLA	Margarita		
VIUDEZ	Paul		
AUDE	Jean		
BECRELLE	Françoise		
BLANC	Marie-Thérèse		
BLANC	Michel		
BUREAU	Nicole		
CAMPS	Sylvie		
CHAUVEAU	Agnès		
COTONAT	Catherine		
DE CAMARET	Jacqueline		
DE GOVE	Anne-Clotilde et Aurélien		
DEL'HOMME	Fabienne		
DUBARRY	Alain		
DUBARRY	Chantal		
DUBOIS LACROIX	Danielle		
FARGETON	Anne-Marie		
FARGETON	Philippe		
FRAIGNEAU	Michel		
GARNAUD	Hélène		
GARNAUD	Serge		
GUERARD-OBERTI	Caroline		
LABOUR	Thierry		
LANARET	Annie		
MARRAUD	Annie		
MARRAUD	Vincent		
MAURET	Jean-Pierre		
MAURET	Marie-Madeleine		
MERLE	Nicole		
METERY	Guillaume		
MILANI	Charles		
MITTON	Dominique		
OLIVRY	Jean-Louis		
PINON-GOUJON	Elisabeth		
POHU	Jean-Jacques		
QUINTREAU	Huquette		
RAVAUD	Anthony		
RAVINET	Alice		
RIVET	Pascale		
ROCHICCIOLI	Catherine		
Santé sans Frontière	Association		
SOBOCINSKI	Jean-Luc		
SOUESME	Véronique		
THELLIERE	Martine		
VILLETTE	Patrick		

❖ Bilan moral

Le bilan moral de l'association est présenté par Hélène BOYER-JULIEN, présidente, et voté à l'unanimité des membres de l'association présents et représentés.

Le bilan moral résume le but de l'association et reprend les différentes actions menées dans le cadre de ses activités en 2019.

Il est mentionné le départ de Manon JEAN en Août 2019 à Katmandou pour un an en tant que chargée de développement et communication à l'Alliance Française. Ce séjour permet de resserrer les liens établis entre les enfants et les membres de « Asmita Foundation ». Sont également soulignés les différents voyages de nos adhérents ou sympathisants sur place qui nous permettent d'avoir des nouvelles au plus près de la maison d'enfants.

En Octobre 2019, Alain et Catherine JEAN ont séjourné au Népal afin de rencontrer la nouvelle équipe d' « Asmita Hostel ».

Ce même mois, Hélène et Emmanuel JULIEN sont allés à Chypre pour rencontrer Rajendra et Sunita. L'objectif de ce voyage était de constater l'installation de ces derniers. Pour rappel, Rajendra nous avait consultés afin de contribuer financièrement à son projet universitaire.

A également été fait un bilan du voyage de Catherine Cotonat, Alain et Chantal Dubarry et leurs amis randonneurs au Népal.

Un bilan sur les différentes ventes d'artisanat qui ont eu lieu en 2019 (détails des recettes cf bilan financier) :

- à Béruges et Sèvres-Anxaumont lors de marchés de Noël.
- à Moissac, Poitiers et Roanne lors de ventes privées.
- à Cheney, pendant l'entracte et à la fin d'un concert.
- à La Rochelle, durant l'assemblée générale.

L'organigramme de l'association est présenté :

- Les membres du conseil d'administration

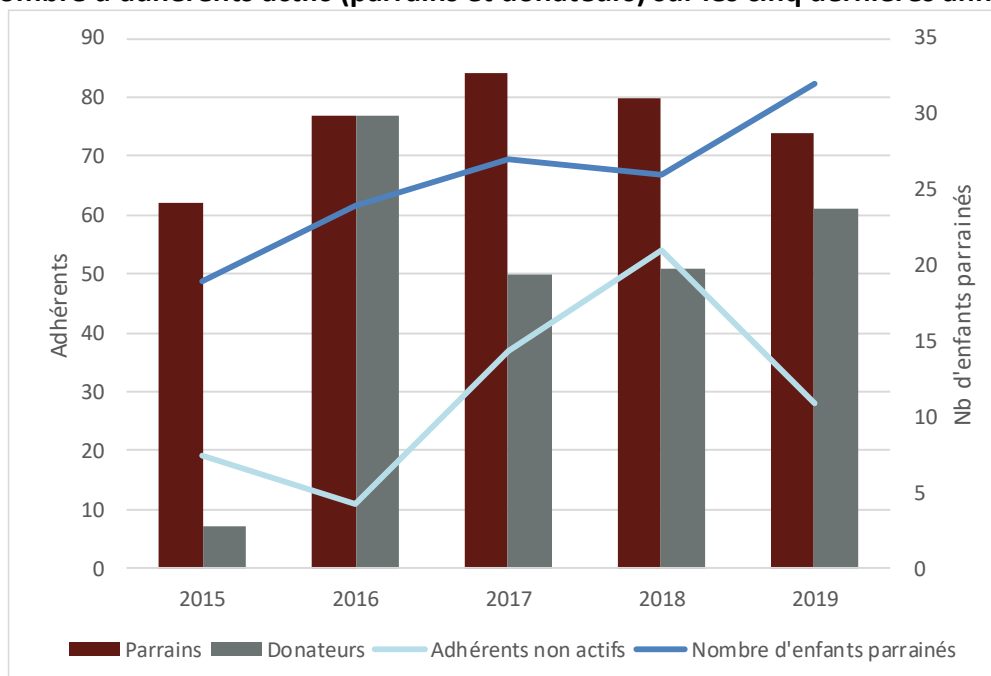


En outre, le bilan moral s'accompagne d'une présentation des principaux indicateurs clés de l'activité de l'association :

▪ Le point sur les adhérents

- En 2015 : 88 adhérents, dont 62 parrains, 7 donateurs et 19 non-actifs
- En 2016 : 165 adhérents, dont 77 parrains, 77 donateurs et 11 non-actifs
- En 2017 : 171 adhérents, dont 84 parrains, 50 donateurs et 37 non-actifs
- En 2018 : 185 adhérents dont 80 parrains, 51 donateurs et 54 non-actifs
- En 2019 : 163 adhérents dont 74 parrains, 61 donateurs et 28 non-actifs

Nombre d'adhérents actifs (parrains et donateurs) sur les cinq dernières années



▪ Le point sur les enfants

Cette année, « Asmita Hostel » a accueilli 4 nouveaux enfants : Jenisha Ghimire, Esha Ghimire, Rishi Thapa et Devi Thapa.

Comme mentionné l'année dernière, chacun des nouveaux arrivants à « Asmita Hostel » fait l'objet d'une fiche résumant sa situation, envoyée à « Médic Népal » afin de valider son intégration.

En effet, tous les nouveaux enfants accueillis sont soit orphelins ou provenant de familles en difficulté qui sont dans l'incapacité de financer leur vie au quotidien (vie de tous les jours, étude, santé etc...).

En raison de la crise du Covid-19, la majorité des enfants sont retournés dans leur familles. Seules Mithu Didi, sa fille Prakriti et Suraj SUBEDI sont présents actuellement à Asmita Hostel.

Évolution du nombre d'enfant(s) parrainés par « Médic Népal » :

En mars de l'année N	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var 2020 -2019	En %
Nombre d'enfants parrainés	22	19	24	27	26	32	36	4	13%
<i>dt enfant(s) en fin d'étude</i>	0	0	0	1	2	0	6	6	NC

Répartition des enfants par classes	2019	2020	Var 2020 - 2019
Class UKG	Sulav Karki Nisha Karki	Sulav Karki Nisha Karki	0
Class 1	Jenisha Sunuwar Jonisha Sunuwar Prena Budha Rajan Aryal		-4
Class 2	Upesh Karki Nirmala Phuyal	Jenisha Sunuwar Jonisha Sunuwar Prena Budha Rajan Aryal Jenisha Ghimire	3
Class 3		Upesh Karki Nirmala Phuyal Esha Ghimire	3
Class 4	Neeruta Debaki Phuyal Santosh Timalsina Bebika Dahal Kishu Budha		-4
Class 5	Suraj Subedi Ashok Khatri	Neeruta Debaki Phuyal Santosh Timalsina Bebika Dahal Kishu Budha Devi Thapa	3
Class 6	Umesh Karki Saurav Timalsina Sujita Tamang Pres Kala Rai Anosh Buda-Magar Sadip Sanjel	Suraj Subedi Ashok Khatri	-4
Class 7	Sabin Bista Pratima Tamang	Uvraj Karki Saurav Timalsina Sujita Tamang Pres Kala Rai Anosh Buda-Magar Sadip Sanjel Rishi Thapa	5
Class 8	Anil Khatri Ganesh Timalsina Anisha Buda	Sabin Bista Pratima Tamang	-1
Class 9	Paul Rai	Anil Khatri Ganesh Timalsina Anisha Buda	2
Class 10		Paul Rai	1
Class 11	Rosina Ghimire		-1
Class 12	Asmita Chaurel Shital Tamang Rasila Timalsina Prakriti Karki Kitisma Tamang	Rosina Ghimire	-4
Fin d'étude		Asmita Chaurel Shital Tamang Rasila Timalsina Prakriti Karki Kitisma Tamang	5
TOTAL	32	36	4

▪ [Point sur les jeunes à Chypre](#)

En Octobre 2019, Hélène Boyer-Julien et Emmanuel Julien ont séjourné à Chypre afin de rencontrer Rajendra et Sunita. Pour rappel Rajendra a l'opportunité de faire une école de commerce à Chypre « City Unity College Nicosia ». Ne pouvant pas payer les frais de scolarité sur 5 ans (à savoir 5200 € x 5), il a demandé à notre Présidente s'il était possible que « Médic Népal » lui fasse un prêt pour financer la première année (qui sera remboursé à la fin de ses études).

Rajendra a bien effectué sa première année à Chypre. Il avait dit qu'il n'avait besoin de l'aide de « Médic Népal » que pour une année car il pourrait financer le reste grâce à son job étudiant par la suite. Cependant, il a finalement recontacté Hélène pour nous demander à nouveau de l'aide. Il lui a été refusé d'être aidé à nouveau, en lui redétaillant les termes du contrat signé ; il a finalement trouvé une solution de son côté.

▪ [Artisanat](#)

L'année 2019 a été riche en vente d'artisanat. Au total, 7 ventes d'artisanat ont été réalisées. 2 marchés de Noël, un à Béruges récoltant 626€, un second à Sèvres-Anxaumont amassant 297€ ; 3 ventes privées ont été effectuées dans trois villes différentes : à Moissac (50€), Poitiers (252€) et Roanne (1 025€). Une vente d'artisanat lors de l'entracte d'un concert à Chenay a permis de récolter 640€ ; les recettes de la billetterie de ce même concert (entrées « au chapeau ») ont permis de récolter 250€ ; enfin, nous avons récolté 299€ lors de l'assemblée générale à La Rochelle.

▪ [Question sur la sortie des jeunes \(que sont-ils devenus ?\)](#)

Au cours de l'assemblée générale, un participant a demandé si « Médic Népal » gardait un lien avec les jeunes après leur cursus scolaire. Un lien est en effet toujours gardé avec ces jeunes. Grâce à Facebook et les courriels, nous sommes informés de leur évolution de vie (mariage, job, etc...). Dans l'ensemble, ils ont tous bien réussi dans la vie. Un détail de leurs évolutions sera mentionné dans un prochain journal.

À notre connaissance, trois jeunes vivent aux Émirats Arabes Unis (Dhiraj, Daya et Kavita), un aux États-Unis (Sanyam), une autre alterne entre le Portugal et le Népal (Shanty), deux en Australie (Chirag et Pratiksha) et deux autres à Chypre (Rajendra et Sunita).

Chirag vit actuellement en Australie ; il est venu en visite au Népal en Novembre 2019 avec sa femme népalaise.

Kavita, vivant à Dubai, est venue en Janvier en visite également au Népal avec son petit-ami d'origine Pakistanaise.

Shanty a passé quelques semaines au Népal avec son mari et son fils.

❖ [Compte rendu des voyages 2019](#)

L'Assemblée Générale 2020 est aussi l'occasion d'évoquer les projets passés qui ont ponctué l'activité de l'association au Népal et à la maison d'enfants.

▪ [Manon JEAN en tant que Responsable à l'Alliance Française](#)

Manon JEAN est secrétaire adjointe du conseil d'administration de « Médic Népal » et fille de Alain et Catherine JEAN. Depuis Août 2019, Manon JEAN travaille en tant que chargée de développement et communication à l'Alliance Française à Katmandou. Sa proximité avec « Asmita Hostel » permet de resserrer les liens déjà établis avec les enfants.

Manon a pu être présente à l'occasion de la fête de Noël avec les enfants et l'équipe d' « Asmita Foundation ». Il lui est possible aussi d'être en contact régulier avec Binod, sur place ou par message si besoin.

Manon est également en contact direct avec les anciens d' « Asmita Hostel » qui sont déjà sortis du process depuis quelques années. Nous veillons à ce que les anciens soient toujours dans une situation viable malgré leur sortie de l'association après leur classe 12. En période de Covid-19, il est d'autant plus important de veiller à ceci. L'absence de sécurité sociale et d'aide financière en cas de chômage au Népal va rendre précaire la situation financière et sociale de nombreux ses népalais.e.s. Manon veille en ce moment à ce que ceux/celles qui ont besoin d'aide notamment financière pendant cette période se manifestent et soient aidé.e.s par Médic-Népal autant que possible.

En raison du Covid-19, le sponsoring des 3 derniers mois va être revu à la baisse, en raison du moindre coût du budget classique (notamment les coûts liés à l'école). Ceci laissera une petite « enveloppe » pour aider les jeunes qui seraient dans le besoin.

Par ailleurs, il est probable que le gouvernement Népalais exempte les coûts liés à la scolarité sur cette période suite au Covid-19.

▪ [Voyage Alain et Catherine JEAN](#)

En Octobre 2019, Alain et Catherine JEAN, ont séjourné au Népal afin de rencontrer la nouvelle équipe de « Asmita Foundation ».

Plusieurs réunions ont été faites pour éclaircir la mise en place d' « Asmita Foundation » et son fonctionnement, les derniers besoins de l'hostel :

Mission et statuts d' « Asmita Foundation »

Pour des raisons légales et afin de respecter les nouvelles demandes/lois gouvernementales, « New Medic Nepal » a été fermé et remplacé par « Asmita Foundation ».

« Asmita Foundation » a été créée en Mars -Avril 2019 et est enregistrée officiellement au niveau légal au Népal.

Pour rappel, « Medic Nepal », pour pouvoir verser de l'argent en toute légalité au Népal, doit le faire via une organisation reconnue au Népal d'où la création de « New Medic Nepal » en 2007 et la mise à jour avec « Asmita Foundation » en 2019.

« Asmita Foundation » a les mêmes objectifs et missions que « New Medic Nepal ». A été ajoutée dans les statuts la possibilité de faire du travail social au Népal (aide dans des villages éloignés, activités, etc).

Les membres du nouveau bureau sont les suivants :

Président : Binod Dulal

Trésorière : Kripa Dulal

Secrétaire : Srijana Dulal

Autres membres : Nita Shrestha, Sapana Dulal.

Superviseur : Dipak Dulal

Autres points pour « Asmita Foundation »

- Pourquoi Pratima et Anand ne font plus partie du bureau ? / Est-il possible d'intégrer des anciens enfants d' « Asmita Hostel » dans le bureau ?

→ Pratima travaillait auparavant pour « Asmita Hostel et School » ; légalement dans les associations au Népal les membres du bureau ne peuvent pas être des employés de l'organisation. Pratima n'a donc pas été enregistrée dans le nouveau bureau. Cependant elle vient de trouver un nouveau travail dans une banque et ne travaille donc plus à « Asmita Hostel » depuis quelques semaines. Nous avons donc demandé s'il était possible de la réintégrer car il est préférable d'avoir des personnes ayant vécu à la maison d'enfants. Ils/Elles connaissent mieux le fonctionnement et les besoins sur place.

Il a été convenu que Dipak et Binod demandent à des ancien.e.s d' « Asmita Hostel » s'ils/elles étaient prêt.e.s à rejoindre « Asmita Foundation ».

Anand quant à lui n'a pas été pris en compte car il est en pleine procédure de demande de visa pour partir à l'étranger. Dipak préférerait que les personnes du bureau soient sûres de rester au Népal pour avoir un bureau stable sur un certain terme.

- Répartition du personnel à « Asmita Hostel » actuellement

→ **Sabita** remplace Pratima. Pratima vit toujours à l'Hostel, le temps que Prakriti finisse sa classe 12 et qu'elles puissent prendre une colocation toutes les 2. En contrepartie Pratima, aide pour les devoirs des enfants en rentrant de son travail.

→ **Couple Suresh et Nirmala** : Suresh fait le gardiennage, assure la sécurité tard le soir si les enfants ne sont pas bien (urgence santé, sécurité etc).

Nirmala est une des Didi.

→ **Didi Rama** a dû partir pour des raisons familiales dans son village et a donc été remplacée par **Sabina**, la mère de Jonisha et Jenisha. Une passation a été faite avant son départ pour reprendre le travail.

→ **Mithu** Didi chapote toujours le tout.

Nouveaux projets

Ont été discutés les nouveaux projets envisagés par « Asmita Foundation » qui nécessitent des investissements de la part de « Medic Nepal »:

- ✓ Projet musical
- ✓ Projet renouvellement du matériel sportif
- ✓ Visite médicale pour tous les enfants
- ✓ Quelques équipements pour les chambres et la cuisine

Demande d'intégration d'urgence

Il a été évoqué la possibilité d'intégrer des enfants dans des situations d'urgence. Après envoi des profils, il serait bien de pouvoir avoir un retour rapide de « Medic Nepal » pour pouvoir intégrer les enfants en situation d'urgence le plus rapidement possible.

- [Voyage de Catherine Cotonat, Alain et Chantal Dubarry](#)

Lors d'un séjour autour d'un trek, ces adhérents de la région d'Angers ont eu l'occasion de visiter la maison des enfants. Cependant, les enfants étaient en vacances scolaires, et ils ont rencontré seulement quelques-uns d'entre eux. Ils ont partagé un moment convivial, en apportant fruits et friandises.

❖ [Projets 2020](#)

- [Site web](#)

Il s'agit d'une vitrine pour « Médic Népal ». A ce titre, les coordonnées resteront sous ce libellé. Le détail du montage juridico-technique (avec « Asmita Foundation ») pourra être mentionné dans le site (présentation de l'association, nos valeurs, nos actions, etc...) mais ne constitue pas le cœur du site.

Ce dernier a d'abord pour but de pouvoir communiquer sur les actions de l'association « Médic Népal » et d'attirer de nouveaux adhérents, particulièrement en France.

- [Soirée népalaise](#)

Sur l'impulsion d'une adhérente, Margarita, une soirée Népalaise devait être programmée le 15 Mai et 16 Mai 2020 dans le centre-ville de Saintes – à « La Musardière ». Cependant, compte tenu de la crise sanitaire, l'évènement a été reporté en fin d'année 2020.

Au programme de cette soirée sont prévus un repas Népalais, un concert, une présentation de « Médic Népal » ainsi qu'une vente d'artisanat.

« Médic Népal » encourage les membres à avoir ce genre de projet qui donne un rayonnement à nos activités et permet d'espérer des rentrées d'argent bienvenues.

❖ [Bilan financier \(voir le rapport ci-joint\)](#)

Le bilan financier, le rapport financier de l'association et le budget annuel de fonctionnement prévisionnel d' « Asmita Hostel » sont présentés par Thibault JULIEN, trésorier, et votés à l'unanimité des membres de l'association présents et représentés.

▪ [Rapport financier](#)

Lors de la présentation du rapport financier, une question a été posée à propos d'une subvention auprès des différents CCAS. Il s'agirait de monter un dossier de présentation à disposition des adhérents qui souhaiteraient solliciter des subventions institutionnelles, fondations, etc.

Le conseil d'administration se renseignera sur cette possibilité.

À ce sujet, la Présidente souligne que 3 ou 4 « Rotary Club » ont donné plus de 1 000€ chacun par an sur ces dernières années.

Les fonds du livret A ont été ponctionnés, notamment pour investir dans la maison et augmenter nos capacités d'accueil ; mais la recherche de nouveaux adhérents est indispensable pour continuer à accueillir une trentaine d'enfants.

Le rapport financier témoigne de la gestion des comptes de l'association, et du bon usage des fonds dans l'objectif de répondre aux missions définies dans les statuts.

Depuis l'année dernière, la présentation de ce rapport a évolué vers une forme plus adaptée à un suivi pluriannuel et s'établit comme suit :

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019 Réel	2019 - 2018 en valeur
Parrainage(s)	20 196	27 089	29 629	30 876	27 192	-3 684
Don(s) ponctuel(s)	580	4 855	5 356	6 194	5 791	-403
TOTAL DONS	20 776	31 944	34 985	37 070	32 983	-4 087
Frais de fonctionnement	-11 159	-22 277	-24 868	-22 885	-23 848	-963
Frais d'hébergement	-2 059	-1 612	-1 636	-2 798	-3 731	-933
Energies (eau, gaz, électricité)	-1 100	-1 384	-1 610	-1 775	-2 006	-231
Salaire encadrant(s) de proximité	-1 074	-1 566	-2 005	-2 428	-3 946	-1 518
Frais scolaires	-7 556	-4 077	-3 381	-4 212	-13 570	-9 358
dont stages de fin d'étude	-87	0	0	-423	0	423
Autres charges directes	-1 335	0	0	0	0	0
Charges directes	-24 283	-30 916	-33 500	-34 098	-47 100	-13 002
Marge sur coûts directs	-3 507	1 028	1 485	2 972	-14 117	-17 089

P.M. : Les charges dites « directes » correspondent à la mission principale de « Médic Népal » : venir en aide aux enfants en difficulté. Elles sont prioritairement financées par les revenus réguliers, liés à l'activité même de l'association, que sont les dons (parrainages réguliers et/ou dons ponctuels).

Pour l'année 2019, nous revenons à une situation semblable à 2015, avec des charges directes qui dépassent les donations.

Ceci s'explique à la fois par une hausse des charges directes (augmentation du nombre d'enfants pris en charge, augmentation des frais de scolarité liée à un plus grand nombre d'enfants dans les classes supérieures, inflation qui impacte les coûts de la vie au Népal) mais également par une baisse des sources de revenus directs notamment corrélée à une diminution du nombre de parrains (versements réguliers : -7.5%) malgré une hausse des donateurs ponctuels (+19.6%).

Toutefois, il est important de noter que malgré cette diminution, la part du financement des parrainages reste stable entre 2018 et 2019 (respectivement : 83% et 82%). Il reste, cependant, sur une tendance baissière amorcée depuis 5 ans (97% en 2015, 85% en 2016 et 2017).

La marge sur coûts directs permet de mesurer l'équilibre « dons / charges directes ». Comme anticipé l'année passée, elle est déstabilisée notamment par l'évolution du nombre d'enfants pris en charge : pour rappel, en 2019, nous sommes passés à 32 enfants (26 en 2018), ce qui s'entendait au regard de l'évolution de nos revenus directs.

Cette situation ne représente pas un risque sur le moyen-terme, car notre niveau de trésorerie nous permet de combler le manque de recettes. En revanche, sur le long terme il faut envisager une augmentation des dons et parrainages et une stabilisation de la hausse des charges.

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019 Réel	2019 - 2018 en valeur
Salaire personnel administratif	0	0	0	0	0	0
Frais bancaires	-353	-167	-186	-222	-246	-25
dont tenue de compte	-134	-73	-84	-98	-121	-23
dont frais de transfert	-219	-94	-102	-124	-125	-2
Organisation assemblée(s) générale(s) brut	-830	-2 043	-1 303	-2 315	-2 507	-192
dont hébergement	-830	-741	-400	-1 346	-1 390	-44
dont frais de bouche		-941	-874	-723	-1 119	-396
dont activité(s)		-362	-30	-245	-548	-303
dont reprise provision N-1					550	550
Ass. Gén. Participation adhérents	810	2 982	1 242	2 125	2 955	830
Organisation assemblée(s) générale(s) nette	-20	939	-61	-190	448	638
Provision assemblée(s) générale(s) N+1			0	-550	-922	-372
Frais administratifs	-998	-568	-826	-444	-679	-235
dont photocopies	-125	-203	-203	-68	-135	-68
dont affranchissement	-558	-42	-451	-227	-438	-211
dont adhésion UNESCO	-100	-100	-100	0	0	0
dont assurance MAE	-73	-73	-73	-75	-75	0
dont autres frais administratifs	-143	-151	0	-75	-31	44
Frais généraux	-1 371	204	-1 074	-1 405	-1 400	6
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 877	1 232	412	1 566	-15 517	-17 083

Les comptes présentés ci-dessus complètent la partie « exploitation » de l'association, soit l'ensemble des recettes et dépenses « normales » liées au fonctionnement de « Médic Népal ».

21 rue Saint-Denis 86000 POITIERS

Téléphone : 05.49.60.29.08

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

www.medic-nepal.org

accueil@medic-nepal.org

Les frais administratifs restent maintenus en dessous de 5% du total des dons. Ils représentent 2% de ce total pour l'année 2019 tout en se maintenant à une valeur proche de celle de 2018. Ceci s'explique par le fait que le nombre d'adhérents actifs (parrains et donateurs) a augmenté, engendrant une hausse des frais administratifs proportionnelle, et une baisse du total des dons dans le même temps.

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019 Réel	2019 - 2018 en valeur
Charges financières		-2 500	-200	0	-6 800	-6 800
Produits financiers	97	2 500	1 959	2 000	660	-1 340
dont remboursement de(s) prêt(s) pour projet(s)		2 500	1 320	1 320	0	-1 320
dont intérêt de(s) compte(s) épargne(s)	97		639	680	660	-20
RESULTAT FINANCIER	97	0	1 759	2 000	-6 140	-8 140
Plus values vente artisanat	3 024	3 195	2 141	761	3 189	2 428
dont CA vente	3 972	5 125	2 141	4 218	3 189	-1 029
dont coût d'acquisition des produits	-947	-1 931	0	-3 457	0	3 457
Frais annexes vente	-15	-46	0	-220	250	470
RESULTAT SUR ACTIVITE VENTE	3 009	3 149	2 141	541	3 439	2 898
Charges exceptionnelles	-807	-11 774	-350	-9 490	-4 740	4 750
dont investissement	-807	-11 774	-350	-8 422	-4 740	3 682
dont accueil visiteur(s) népalais	0	0	0	-1 068	0	1 068
Provision sur compte épargne	-97	-45 980	-2 859	-454	-397	57
Produits exceptionnels	2 600	56 290	2 433	7 700	11 800	4 100
dont activité(s) exceptionnelles		45 980	2 433	0	0	0
dont reprise sur compte épargne	2 600	10 310	0	7 700	11 800	4 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 696	-1 464	-776	-2 244	6 663	8 907
RESULTAT NET	-75	2 917	3 536	1 864	-11 554	-13 418

Dans la continuité de son engagement auprès de plusieurs projets menés par les enfants soutenus - ou ayant été soutenus - par « Médic Népal », l'association a décidé de soutenir les projets de Santosh et Rajendra (présentés à l'AG 2019) via un financement en charge financière.

S'agissant d'une avance de trésorerie, cette ligne est financée par notre épargne (cf reprise s/compte épargne).

Le complément de reprise s/compte épargne (5000€) a principalement servi à financer l'investissement dans la maison d'enfants (cf charges exceptionnelles ; détail pages suivantes). Ainsi le résultat financier et le résultat exceptionnel se neutralisent.

Le bon résultat des ventes permet de compenser en partie la perte de nos sources de revenus directs (dons ponctuels et parrainages) et le déficit du résultat d'exploitation. A noter que l'association conserve un stock de produits à vendre, estimé à 6 825 €.

Le résultat net 2019 est largement déficitaire, et souligne l'importance de nos recettes complémentaires (vente et produits exceptionnels) afin de conserver notre capacité à accueillir un nombre d'enfants en constante évolution.

Il convient toutefois de rechercher de nouveaux adhérents afin de rééquilibrer la marge sur coûts directs (dons-charges directes) dans une vision moyen/long-terme.

▪ Trésorerie et investissement

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019 Réel	2019 - 2018 en valeur
Compte courant	4 554	7 471	11 007	12 870	1 316	-11 554
Livret A	3 280	51 083	51 466	51 852	40 397	-11 455
Compte sur Livret Associatif	0	34 430	36 906	29 274	29 325	51
Parts Sociales	0	15 000	15 000	15 000	15 000	0
TOTAL	7 834	107 983	114 379	108 996	86 038	-22 958

P.M. : mouvement sur épargne : +396 € d'intérêts et -11 800 € à destination du compte courant (financement des projets de Santosh et Rajendra et de l'investissement – cf détail ci-dessous)

La dégradation de notre compte de résultat est absorbée par nos réserves financières : compte courant et livret A. Ces dernières permettent de financer des projets exceptionnels, ainsi que l'investissement, notamment dans l'amélioration structurante des installations.

En 2019, ces investissements représentent un total de 4 740 € répartis entre :

- Bilan de santé : 697 €
- Matériel « fête de Noël »: 774 €
- Literie : 1 805 €
- Rice Cooker : 42 €
- Livres : 77 €
- Matériel pour le sport : 810 €
- Instruments de musique : 534 €

En conclusion, notre bonne santé financière nous permet d'être relativement sereins quant à la pérennité de notre action sur les prochaines années. Toutefois, il apparaît important d'augmenter nos revenus tout en gardant une attention particulière sur la stabilisation de nos charges directes, notamment en essayant de mieux prévoir leurs évolutions, malgré le contexte particulier de la crise sanitaire.

▪ [Zoom sur le budget de charges directes et investissements](#)

	Frais de fonctionnement	Frais d'hébergement	Energies (eau, gaz, electricité)	Salaire encadrant(s) de proximité	Frais scolaires	Investissement	Total
2019 BI (en NRs)	3 322 200	480 000	264 000	486 000	1 755 739	0	6 307 939
2019 réel (en NRs)	3 066 050	480 000	258 000	507 500	1 740 123	612 850	6 664 523

	Frais de fonctionnement	Frais d'hébergement	Energies (eau, gaz, electricité)	Salaire encadrant(s) de proximité	Frais scolaires	Investissement	Total
2018 (en €)	22 885	2 798	1 775	2 428	4 212	8 422	42 520
2019 BI (en €)	25 842	3 734	2 054	3 780	13 657	0	49 066
2019 réel (en €)	23 848	3 731	2 006	3 946	13 570	4 740	51 840

P.M. : taux de change moyen constaté 1€ pour 129 NRs sur 2019

On peut noter que le budget initialement prévu pour les charges directes et investissements a été globalement conforme aux prévisions, avec un delta entre le réel et le budget initial (BI) de +2 774 € notamment expliqué par l'estimation de l'investissement à 0.

La prévision de ce budget pour 2020 n'intègre pas l'impact de la COVID 19, qui est présentement difficile à mesurer. Il est également généré sans le prévisionnel des frais de scolarité 2020, non obtenu. Les chiffres sont ainsi repris de 2019 avec une extrapolation selon la répartition des enfants par classe.

Le budget prévisionnel s'établi comme suit :

	Frais de fonctionnement	Frais d'hébergement	Energies (eau, gaz, electricité)	Salaire encadrant(s) de proximité	Frais scolaires	Investissement	Total
2020 BI (en NRs)	3 499 200	480 000	290 400	679 800	1 689 129	674 135	7 312 664
2020 BI (en €)	27 218	3 734	2 259	5 288	13 139	5 244	56 881

▪ [Zoom sur l'aide financière nécessaire, par enfant](#)

Pour mémoire, sont redonnés quelques chiffres repères et notamment les dépenses moyennes engendrées par l'aide aux enfants, en fonction du niveau d'étude :

Diplômes		Vie quotidienne	Charges communes	Frais de scolarité	Total	
					en NRs/mois	en €/mois
	Nursery	7 500	6 491	3 399	17 390	135
[Basic Level Examination (BLE)]	Primary education Classes 1 à 8	8 081	6 491	4 122	18 694	145
[Secondary Education Exam (SEE)]	Secondary education Classes 9 et 10	9 000	6 491	7 328	22 819	177
	Secondary education Classes 11 et 12 (logé)	9 500	6 491	6 142	22 133	172
[School Leaver's Certificate]	Secondary education Classes 11 et 12 (indépendant)	6 500	0	6 142	12 642	98

Les enfants quittent « Asmita Hostel » à partir de la classe 11 afin de se rapprocher de l'école « supérieure » (« Asmita English School » n'accueillant les élèves que jusqu'au SEE). Exceptionnellement et pour des raisons de logique familiale, Prakriti KARKI est restée logée à « Asmita Hostel » lors de son parcours en classe 11 et 12, afin de rester auprès de sa mère (Didi Mithu) et sa sœur Pratima.

❖ Temps d'échange et de questions

Une question a été posée sur l'utilisation des jeux de société apportés par Elissa. Il s'avère qu'il est difficile de s'assurer que ces derniers perdurent pour des raisons de rangements, et de soins apportés. Toutefois, Binod indique qu'il a amélioré les conditions de gestion des jeux notamment avec des équipements d'activités sportives et d'extérieurs (équipement de badminton, ballons, etc). Ce matériel est plus adapté à la culture locale.

❖ Le point sur les prochains départs

▪ Un projet « Scout »

Une autre question a été posée sur un projet de scoutisme. Il en a effectivement été question. La Présidente a été contactée par un groupe de 9 scouts de la région parisienne, mais ce projet n'a finalement pas été retenu pour le moment. La raison de leur venue était jugée trop vague et non-aboutie pour le moment. De plus, la crise sanitaire actuelle rend difficile d'accueillir une telle équipe au sein d' « Asmita Hostel ».

▪ Projet d'Alice

Une autre demande a été faite auprès de la Présidente. Il s'agit d'Alice (18 ans), la fille d'un membre de Médic Népal qui elle aussi a été adoptée au Népal. Elle souhaite venir en aide aux enfants. Alice a pour projet de parcourir le monde après son année de terminale, pour réaliser différents projets : fille au pair, humanitaire etc.

Elle prévoit de passer 1 mois au Népal et nous a donc sollicités pour donner un but à son séjour. Elle a de l'expérience dans d'autres associations et se sent capable d'encadrer des activités manuelles (peintures, bricolage, dessins...), d'organiser des jeux sportifs, des danses, aller au cinéma ou au zoo, de faire des pique-niques. Elle souhaite également apporter son aide dans les tâches quotidiennes de l'Hostel : assister à des cours, aide aux devoirs, aider les didis à faire la cuisine. Sensibiliser au développement durable : ramassage des déchets autour de l'orphelinat, respect de l'environnement, importance de l'eau potable, ou encore rencontrer les plus grand.e.s devenu.e.s adultes et indépendant.e.s et les aider si besoin.

▪ [Autres départs envisagés](#)

Un point sur les prochains départs a été évoqué. Ainsi, Alain et Catherine JEAN songent à retourner au Népal.

Tiana SALLES, pense également à aller au Népal en 2020.

A noter qu'aucune date n'est encore planifiée, ces prochains départs sont encore à l'état de projet.

❖ [La crise sanitaire au Népal](#)

Une question à propos de la situation sanitaire au Népal a été posée à Manon JEAN. Selon ses propos, peu de cas de Covid-19 ont été signalés (20 cas à Katmandou). La plus grande concentration de cas est à la frontière de l'Inde.

Le confinement dure depuis 2 mois. Il est difficile de prévoir jusqu'à quand ce confinement est à prévoir puisqu'une prolongation est très probable (jusqu'au 24 Juin minimum). Durant cette période, aucun vol interne et international n'est autorisé. Tout comme la France, seul les commerces essentiels restent ouverts. Une grosse chute de l'économie est prévue, notamment avec le manque de touristes.

❖ [Date de la prochaine Assemblée Générale](#)

En conclusion, est rappelée la date de la prochaine Assemblée Générale de l'association, dont la tenue est prévue le **week-end de Pentecôte du 22 au 24 mai 2021**, dans le Lot, à **Cahors**. Une confirmation du lieu sera donnée en septembre, mais la présidente invite d'ores et déjà chacun à retenir la date annoncée.

La présidente,
Hélène BOYER-JULIEN

Compte-rendu rédigé par :
Paul RAILLARD
Manon JEAN
Thibault JULIEN